



ÉLEVATION EST

La longue allée menant en fond de parcelle semblait être de prime abord un point noir du projet. Nous décidons d'élaborer le concept de Mr L. et Mme F. autour de celui-ci. Nous choisissons alors de placer le gîte à l'articulation de l'allée et de la parcelle. Celui-ci, situé à R+1, libère une sous-face ponctuée de différents patios qui baignent de lumière le cheminement en rez-de-chaussée. En outre, il permet de stationner les vélos et abrite l'espace tampon de la buanderie, utile aux deux espaces de vie.

Le gîte se développe de manière horizontale à cheval sur l'allée et le domicile des propriétaires comme une cabane offrant calme et sérénité aux visiteurs. Une vue cadrée sur la côte qui s'offre au loin est donnée à la chambre. Une terrasse est aménagée au sud pour la cuisine et le séjour.

L'espace d'habitation des propriétaires a été pensé de plain-pied, pour leur assurer une pérennité d'utilisation. Orientée plein sud, la maison se veut compacte pour libérer le plus grand espace jardinable possible afin de satisfaire la passion de Mr L. Quant

à Mme F., elle disposera d'un atelier facile d'accès, relié à l'entrée pour le transport de ses œuvres, et éventuellement l'accueil du public sans nuire à l'intimité de la partie privée de l'habitation. Cet atelier se veut flexible, avec la possibilité de s'ouvrir sur un grand patio permettant de travailler à l'extérieur et donnant accès à un espace de stockage pour les outils et matériaux de création.

Les espaces de vie s'ouvrent généreusement à la fois, sur le jardin afin de bénéficier d'un apport calorifique et lumineux, mais

aussi sur le patio central, articulation des différents espaces de la maison. Les espaces de services bénéficient eux aussi, grâce à ce jeu de patios, d'apports de lumière et d'une ventilation naturelle.

LE JURY A AIMÉ

- Une vraie façade sud avec un vrai jardin
- Le fait de commencer à construire dans l'allée permet de questionner les notions de réversibilité et d'avenir de la maison

MAISON VEGET'ART

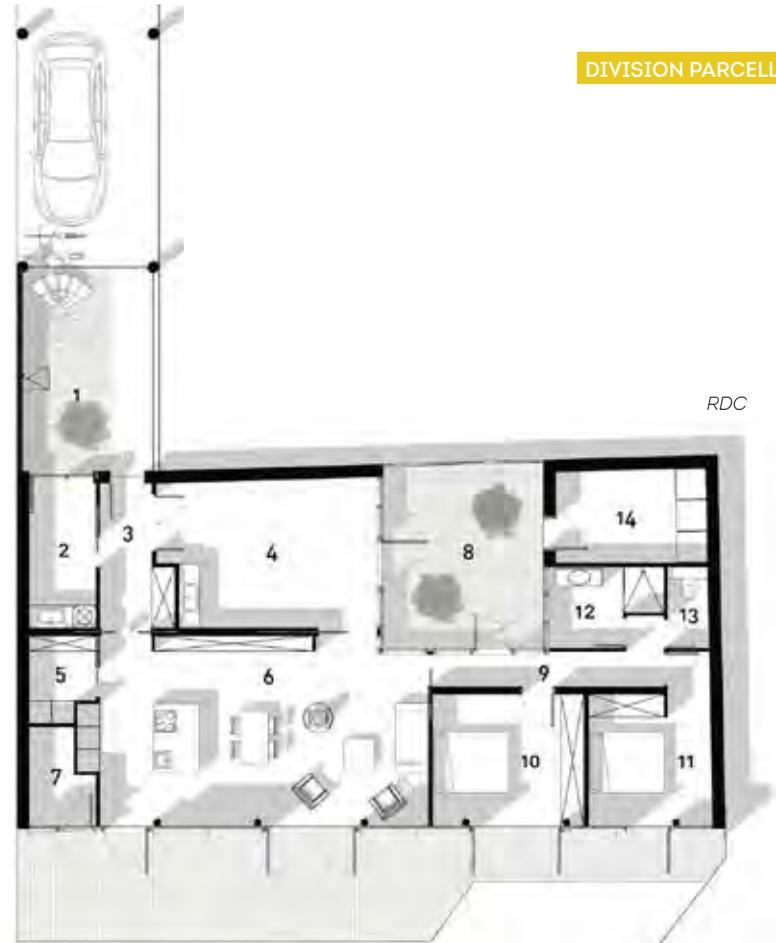
SITE
B

DIVISION PARCELLAIRE



PLAN DE MASSE

THOMAS Noémie_Architecte DE_Alfortville
HEURTIER Sébastien_Architecte DE_Paris
MOUSSET Arnaud_Architecte DE_Paris
PERTUZ RICARDO Jesus David_Architecte DE_Paris
BOUSSARD Juliette_Architecte DE_Paris



RDC

MENTION



COUPE PERSPECTIVE - ÉLÉVATION EST



ÉLÉVATION SUD



ÉLÉVATION NORD

DIVISION PARCELLAIRE

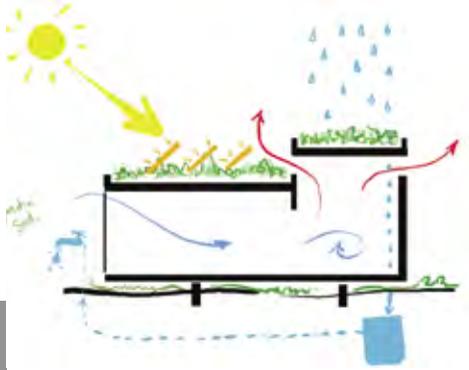


SCHÉMA TECHNIQUE



COUPE LONGITUDINALE

VUE INTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

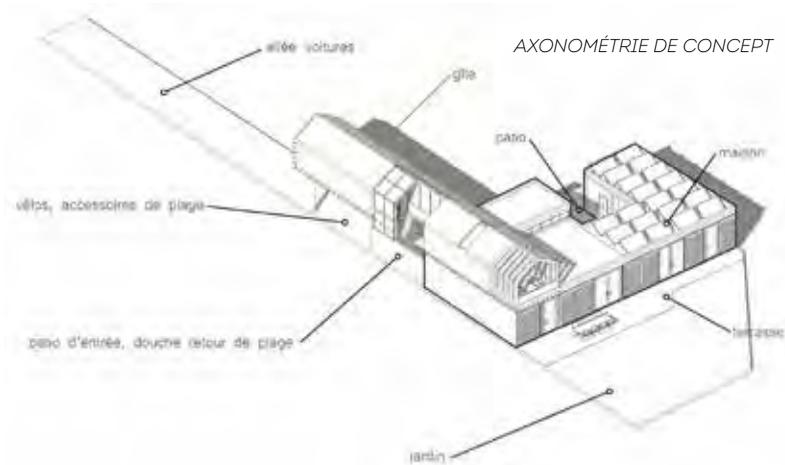


R+1





COUPE TRANSVERSALE



AXONOMÉTRIE DE CONCEPT

VUE DE L'EXTÉRIEUR



ENSOLEILLEMENT SUD

PATIOS ET ESPACES VERTS

BUANDERIE COMME PIVOT

